Communiqué de presse

Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE)
Une initiative du gouvernement de la République du Congo,
Soutenue par le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE)

Ateliers de restitution, de sensibilisation et de concertation des acteurs de la filière « bois » des secteurs public et privé à Pointe – Noire et à Brazzaville respectivement du 29 au 30 janvier 2015 et du 19 au 20 février 2015

Les PME constituent la base du tissu économique de la République du Congo et participent de manière significative à la croissance économique, à la création d'emplois et à la distribution des revenus. Toutefois, leur contribution reste en deçà de leurs potentialités. Comme dans la plupart des pays africains, les PME congolaises sont confrontées à un problème de compétitivité.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement de la République du Congo a initié le Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE) afin d'améliorer la compétitivité de l'économie congolaise par la diversification du tissu entrepreneurial et l'amélioration de l'environnement dans lequel évolue le secteur privé.

Le PRCCE contribue à l'atteinte globale des objectifs du Plan National de Développement (PND) du Congo 2012 – 2016 et particulièrement du Document de Stratégie pour la Croissance, l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (DSCERP) 2012 - 2016.

Le 11 juin 2013, l'Ordonnateur National du Fonds Européen de Développement (FED) au Congo, la Délégation de l'Union Européenne (DUE) et le Centre pour le Développement de l'Entreprise (CDE) ont signé officiellement le lancement des phases 2 et 3 du PRCCE, financé sur le 10ème FED et dont le CDE est l'agence technique d'exécution.

Le PRCCE dans sa composante « appui à l'amélioration du climat des affaires » a organisé deux ateliers de restitution, de sensibilisation et de concertation des acteurs de la filière « bois » des secteurs public et privé à Pointe – Noire et à Brazzaville respectivement du 29 au 30 janvier 2015 et du 19 au 20 février 2015, animés par le consultant national Benoit MALONGA. Ces ateliers ont connu la participation de trente-trois (33) personnes dont quatre (04) femmes.

Les participants qui sont pour la plupart des opérateurs économiques dans la filière « bois » ont été éclairés sur les forces et les faiblesses de leur filière.

Dans ce cadre, les participants à ces ateliers ont été informés et sensibilisés sur l'importance d'un dialogue public et privé permanent. Les difficultés des acteurs de la filière « Bois », ont ainsi été classifiées suivant qu'elles sont du ressort de l'administration publique ou relèvent du secteur privé. Des esquisses de solutions/ propositions ont été de évoquées et seront approfondies dans le cadre d'une plateforme de concertation permanente public privé, qui aura aussi pour rôle de faire le suivi des décisions et recommandations.